

**CULTURE ACTION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

*Centre de professionnalisation
des entrepreneurs
culturels & artistiques*

A < P G
ARTS GRAPHIQUES
PLASTIQUES
VISUELS

2018

**SEMESTRE 17 / 18
JANVIER > JUIN**

ARTS
VIVANTS





Ateliers connaissance
Book / Dossier numérique
18 janvier + 1^{er} février



Ateliers initiation
Bien se déclarer pour bien démarrer
Étape 1 / initiation
22 janvier ou 6 mars ou 19 mars



Ateliers pratique
Formalités à remplir
Étape 2 / pratique
29 janvier ou 20 mars ou 26 mars



Ateliers connaissance
Bien facturer ou céder ses droits
Étape 3 / expert
26 février ou 3 mai



Ateliers connaissance
Réseaux sociaux pour artistes
2 + 16 mars



Ateliers connaissance
Muscler son site web
9 + 23 mars



Sensibilisation
Structuration juridique
du secteur musical
24 mars



Rencontre / Information
Des alternatives
aux associations culturelles
26 avril



Rencontre / Réseau
Mutualiser, coopérer, fédérer
15 juin



Rencontre / Information
Régime de l'intermittence...
+ d'infos sur notre site internet



Ateliers connaissance
Quel(s) statut(s) pour entreprendre ?
+ d'infos sur notre site internet



ARTS GRAPHIQUES
PLASTIQUES
VISUELS

2^E

SEMESTRE 17 / 18
JANVIER > JUIN

CONDUITE ACCOMPAGNÉE EN ZONE ADMINISTRATIVE

ARTS
VIVANTS



Un ADN issu du terrain

CRÉÉE EN 2000, CULTURE ACTION A ÉTÉ INITIÉE PAR DES ACTEURS DE LA CULTURE POUR LES ACTEURS DE LA CULTURE.

Avec le soutien de collectivités, nous accompagnons aujourd'hui les porteurs de projets artistiques et culturels dans le développement de leur activité en Bourgogne-Franche-Comté.

Notre association apporte son expertise aux acteurs du spectacle vivant, de l'audiovisuel et de l'art contemporain :

**ARTISTES
PROFESSIONNELS OU AMATEURS,
SALARIÉS ET INTERMITTENTS
DU SPECTACLE,
DIFFUSEURS, ORGANISATEURS,
ÉTUDIANTS, DEMANDEURS D'EMPLOI,
ASSOCIATIONS,
COLLECTIVITÉS LOCALES...**

Notre mission ? Informer, sensibiliser, accompagner et former ces publics en matière de gestion, de réglementation, d'organisation et de communication. Autant d'aspects parfois rebutants, mais incontournables pour qui veut mener à bien son projet.

Être à vos côtés

Ces dernières années, la disparition croissante de structures et d'événements culturels rappelle qu'il y a un enjeu considérable en termes de structuration et de professionnalisation des pratiques (même chez les amateurs !). Face à ce contexte tendu, votre projet a beaucoup à gagner à être mieux structuré. Au risque de paraître vulgaire aux yeux de certains, **il convient désormais de savoir « vous vendre » pour pérenniser votre projet** ou dynamiser l'attractivité de votre territoire.

▼ Une « Chambre de métiers » pour le secteur culturel

Certains voient en nous une Chambre de métiers dédiée aux acteurs des secteurs artistiques et culturels. À l'image d'une chambre consulaire, notre association est **un lieu privilégié de rencontres et de réseautage** pour les membres d'un secteur où l'isolement n'est pas rare.

▼ Acteurs publics et privés :

un accompagnement au cas par cas
Depuis 2000, nous avons accompagné plus de 2 500 acteurs et 100 structures dans la conduite de leurs projets. Plus de 330 journées de formation ont été proposées. Nous avons aussi réalisé une trentaine de missions d'ingénierie culturelle pour le compte de collectivités locales. Au-delà des statistiques, nous avons fait le choix de privilégier l'accompagnement personnalisé de chaque interlocuteur accueilli. Ce suivi au cas par cas nous permet de prendre en compte les spécificités de chacun.

Professionnaliser les acteurs culturels & artistiques

LA CONDUITE D'UN PROJET CULTUREL OU ARTISTIQUE NE S'IMPROVISE PAS.

Enfin si, ça peut, mais il faudra alors vous attendre à passer beaucoup de temps à réinventer l'eau chaude.

▼ Vous informer sur les arcanes d'un secteur en pleine mutation

Pour mener à bien un projet, il y a pire que de ne pas être informé : c'est de croire qu'on l'est. C'est encore plus vrai dans le domaine culturel avec son lot d'idées reçues et ses réglementations en mutation permanente. **L'accès à des informations complètes et actualisées est donc primordial.** C'est pourquoi nous sommes un **centre ressource** sur ces thématiques et tenons une veille documentaire sur les évolutions du secteur.

» Venir aux P'tits déjs thématiques

▼ Vous accompagner dans la durée

Démarrer votre projet avec une période de « conduite accompagnée » est assurément une bonne méthode pour en garantir la réussite. Toute la force de Culture Action est de proposer un suivi personnalisé, sans faire entrer votre projet dans les cases d'un parcours prébalisé. Chaque accompagnement dépendra de l'état d'avancement de votre initiative, du nombre de personnes impliquées, de leur niveau de connaissance du secteur culturel, etc. Afin d'adapter notre démarche, nous proposons un ou plusieurs rendez-vous avec le(s) porteur(s) du projet. Ces temps de réflexion vous permettront également de décanter votre démarche, tant sur le fond que sur la forme.

» Prendre rendez-vous avec un conseiller (possible par Skype)

▼ Un petit conseil ?

Quand on a les mains dans le cambouis d'un projet en développement, ce n'est pas toujours facile de faire un pas de côté pour évaluer sa démarche. Ce regard extérieur, de nombreux acteurs viennent le chercher en poussant la porte de Culture Action.

Chaque année, notre équipe apporte son expertise à plus de 200 personnes et structures.

» Nous appeler ou nous écrire

▼ Vous former pour sécuriser votre projet

Ça y est ? Votre projet est lancé ou sur le point de l'être ? Il convient à présent de s'assurer de sa pérennité. Pour cela, la formation professionnelle demeure essentielle.

Nous proposons des ateliers théoriques et pratiques ainsi que des formations spécialisées. Certaines sessions sont organisées autour de sujets abordés à la demande de nos interlocuteurs.

» Choisir vos ateliers et/ou formations dans les pages suivantes

▼ Vous assister dans la gestion de vos données sociales

Une assistance pour gérer les données sociales de votre activité, vous en rêviez ? Culture Action l'a fait, en créant un service dédié à ces démarches administratives. Notre service mutualisé s'adresse principalement aux acteurs du spectacle vivant et accessoirement aux acteurs de l'audiovisuel et de l'art contemporain. Aujourd'hui, plus de 100 structures y ont adhéré. Ce faisant, elles ont sécurisé leurs pratiques sur le plan de la réglementation sociale.

» Adhérer à notre service mutualisé

ARTS GRAPHIQUES, PLASTIQUES & VISUELS

Ateliers initiation & pratique

BIEN SE DÉCLARER POUR BIEN DÉMARRER + FORMALITÉS À REMPLIR

▼ **Étape 1 / Initiation**

Graphistes, plasticiens, photographes...

- Quel statut pour déclarer votre activité ?
- Quelles sont les spécificités du statut d'artiste-auteur ?
- Quelles sont les obligations sociales et fiscales liées à l'exercice de votre activité artistique ?

Lundis 22 janvier ou 19 mars 14h > 16h
à Besançon

Mardi 6 mars 16h > 18h à Belfort
en partenariat avec l'École d'Art de Belfort

▼ **Étape 2 / Pratique**

Formalités pour obtenir un SIRET, code APE. Remplir la déclaration de début d'activité (Maison des artistes ou Agessa) et obtenir un numéro d'ordre.

- Quand et comment payer ses cotisations sociales ?
- Quels droits pour quelles cotisations ?
- Comment établir sa première facture ou note de cession ?

Lundis 29 janvier ou 26 mars 14h > 16h
à Besançon

Mardi 20 mars 16h > 18h à Belfort
en partenariat avec l'École d'Art de Belfort

- » **Places limitées**
- » **Gratuit** inscription obligatoire
Présence souhaitée sur les 2 étapes

Ateliers connaissance

BIEN FACTURER OU CÉDER SES DROITS

▼ **Étape 3 / Expert**

Facturer ses ventes d'œuvres ou céder ses droits :

- Quelles obligations en tant qu'auteur et/ou en tant que client ?
- Comment facturer à un particulier ou professionnel ?
- Qui est diffuseur ? Qu'est-ce que le précompte et quelles sont les déclarations à fournir ?

Lundi 26 février ou jeudi 3 mai 14h > 17h
à Besançon

- » **Places limitées**
- » **Prérequis** être membre de soutien de Culture Action et avoir participé aux Étapes 1 & 2
- » **Inscription obligatoire**

BOOK / DOSSIER NUMÉRIQUE

Présenter son travail artistique, retranscrire sur support papier ou numérique la présentation de ses œuvres :

- Quels contenus ?
- Comment traiter l'univers graphique ?
- Travailler sur un cas pratique pour fixer les connaissances.

Jeudis 18 janvier + 1^{er} février 13h30 > 16h30
à Besançon

- » **Places limitées**
- » **50€** les 2 séances, inscription obligatoire
Personnes bénéficiaires des minimas sociaux, nous contacter.
Ateliers reconductibles selon votre demande

Rencontre / Réseau

MUTUALISER, COOPÉRER, FÉDÉRER

Des exemples de structurations qui fonctionnent dans d'autres Régions. Quels modèles pourraient être construits à l'échelle Bourgogne-Franche-Comté en tenant compte du territoire, de ses acteurs...?

Vendredi 15 juin 9h30 > 17h
à Besançon

- » **Gratuit** inscription obligatoire



ARTS VIVANTS

Sensibilisation

STRUCTURATION JURIDIQUE DU SECTEUR MUSICAL

en partenariat avec
Le Bastion, Le Moloco, La Poudrière
et La Vapeur

Nous aborderons les problématiques
fréquentes rencontrées par les musiciens
ou associations musicales : support
associatif, statuts des artistes, amateurs
et professionnels, entrées et sorties d'argent
dans l'association, assurances, relations
avec les diffuseurs.

Samedi 24 mars 10h > 17h
à Besançon
» **Gratuit** inscription obligatoire
auprès du Bastion T 03 81 81 31 12

à Dijon
+ d'infos sur notre site internet

Rencontre / Information

RÉGIME DE L'INTERMITTENCE LES DERNIERS CHANGEMENTS

en partenariat avec l'APARR
et Pôle Emploi Spectacle

Faire le point sur le régime de chômage
des intermittents du spectacle :
admission, date anniversaire,
droits rechargeables, ré-admission...
C'est l'occasion d'y voir plus clair !

+ d'infos sur notre site internet

» **Gratuit** inscription obligatoire

COMPAGNIES ! INTERESSÉES PAR AVIGNON OFF 2018 ?

→ Culture Action, le LAB et l'ARTDAM
accueilleront « **AVIGNON FESTIVAL
& COMPAGNIES** » pour
vous accompagner dans le cadre
de votre venue sur le OFF.

→ **Bientôt + d'infos** auprès de
vos structures ressources
en Bourgogne-Franche-Comté



DES ALTERNATIVES AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

en partenariat avec l'URSCOP & Coopilote

Découvrez différentes formes juridiques pour entreprendre ou développer des projets collectifs (GIE, GE, coopérative, scop, couveuse d'entreprise...) dans le secteur culturel et artistique.

Jeudi 26 avril 9h30 > 17h
à Besançon

» **Gratuit** inscription obligatoire

Ateliers connaissance

QUEL(S) STATUT(S) POUR ENTREPRENDRE DANS LE SECTEUR ARTISTIQUE & CULTUREL ?

en partenariat avec BGE Perspectives

Vous avez un projet professionnel dans le secteur artistique et culturel : artistes interprètes, auteurs, entrepreneurs de spectacle, et vous ne savez pas comment démarrer votre activité ? Ce secteur obéit à une réglementation particulière avec des statuts atypiques pour les entrepreneurs. Culture Action présentera un panorama de ces statuts et de leurs fonctionnements correspondant aux différentes situations.

En Bourgogne
+ d'infos sur notre site internet

RÉSEAUX SOCIAUX POUR ARTISTES NIVEAU DÉBUTANT

Partager, liker, commenter...
Qu'est-ce-que Facebook ? Que peuvent vous apporter les réseaux sociaux dans le développement de votre activité artistique ? Mettre en valeur son travail, créer sa page, puis apprendre à l'animer pour étoffer son réseau.

Vendredis 2 + 16 mars 9h30 > 13h
à Besançon

» **Places limitées**
» **60€ les 2 séances** inscription obligatoire
Possibilité de prise en charge par votre OPCA ; personnes bénéficiaires des minimas sociaux, nous contacter.

MUSCLER SON SITE WEB **nouveau**

Que peut vous apporter un site web bien construit ? Astuces & règles incontournables pour l'optimiser de manière simple et efficace.

Vendredis 9 + 23 mars 9h30 > 13h
à Besançon

» **Places limitées**
» **Prérequis** avoir un site web et être la personne en charge du site internet
» **60€ les 2 séances** inscription obligatoire
Possibilité de prise en charge par votre OPCA ; personnes bénéficiaires des minimas sociaux, nous contacter.

Comment s'inscrire ou prendre rendez-vous ?

→ T 03 81 41 01 91
→ inscription@culture-action.org
ATTENTION, vous inscrire, c'est vous engager à participer !

Nous contacter

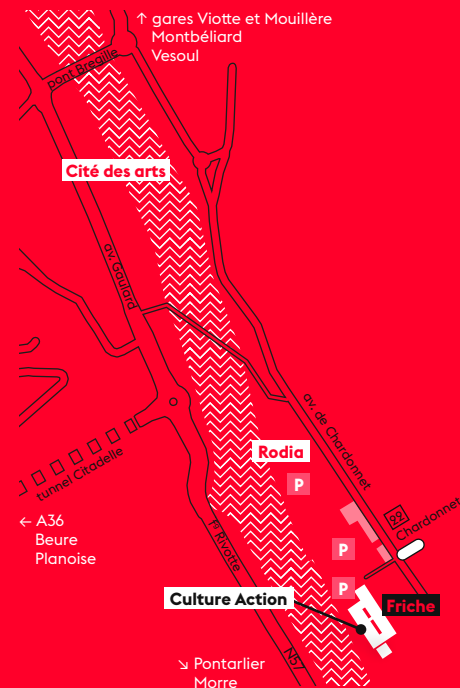
**CULTURE ACTION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**
10 avenue de Chardonnet
25000 Besançon
T 03 81 41 01 91
contact@culture-action.org
■ cultureaction
culture-action.org

- ↳ **MARIE-HÉLÈNE BASSET**
Co-directrice
 - ↳ **YASSER LAHSSINI**
Co-directeur
 - ↳ **CATHERINE POUPLIN**
Assistante de direction
 - ↳ **RAPHAËL FOLCHER**
Assistent communication
et relations presse
 - ↳ **LUCIE COLLIN**
Responsable du service
de gestion des données sociales
 - ↳ **ANOUK IMBERT**
Assistante du service
de gestion des données sociales
- Association loi 1901
Siret 431 814 888 000 43
APE 8559A

Venir chez nous...

- **BUS 22** (via Gare Viotte) arrêt Chardonnet
- **PARKING GRATUIT** au fond de la cour du 10 avenue de Chardonnet, se garer le long du Doubs
- **ENTRÉE** au fond de la cour à gauche, après la Banque alimentaire (bâtiment vert)

RETROUVEZ- NOUS À LA FRICHE !



CULTURE ACTION

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



Ville de
Besançon

conception graphique Priscilia Thiérand - rédaction Culture Action & Faki Impression Simongraphie 5 000 exemplaires décembre 2017

Culture Action est agréée par la Direction Régionale et Départementale Jeunesse, Sport et Cohésion Sociale de Bourgogne-Franche-Comté pour l'accueil de volontaires en mission de Service civique.